

Y^{rs} 1806.

18

Monseigneur

vous me pardonnez d'insister encore sur la dénonciation de
l'existence de l'ancien évêque de Leon dans son diocèse dont
je vous garantis de nouveau la fausseté, quoiqu'on lui attribue
une persécution contre les Constitutionnels. il m'est
impossible de ne pas y voir une attaque indirecte contre mon
administration. l'on n'ose pas m'attaquer directement encore; mais
ce que j'appréhende des intrigues, des piques, de la mauvaise foi et nommément
David, ~~qui a bravé toute~~ dont je vous ai signalé la conduite et
~~de quelques uns de ses partisans dont la haine contre la religion~~
~~est bien connue~~, me Commandent de vous instruire de tout ce qui
peut prouver la fausseté de cette imputation.
Car ces dénonciateurs sont toujours acharnés à supposer que l'ancien
évêque de Leon ne reconnoît qu'un ordre spirituel qui
l'autorité de son ancien évêque, quand les faits évidents prouvent
que cette assertion est une imposture; ~~car~~ ils font voyager
l'ancien évêque de Leon dans son diocèse, lui supposent un Conseil
et alors il est tout naturel de lui donner ses anciens vicaires
vicaires m. peiron et m. henri, et enfin l'on finira par

Dire que l'ancien évêque de Leon dirige mon administration. Certes j'ai déjà prouvé à tous les parties, que je ne suis pas un homme qu'on puisse conduire et je dois avoir avec moi-même que si je dois écouter tout le monde, je suis devenu mes résolutions et avoir une opinion à moi.

ainsi dans le moment lui vient de me prévenir, et quelqu'un qui doit le savoir, que l'on cherchoit à tirer les plus habiles conséquences d'un voyage que m^r Henri Cuvé de Quimperle doit faire dans sa famille. et il y mettoit une intention si mystérieuse qu'il l'avait annoncé un mois avant de l'exécuter et je vis de lui en demander le sacrifice pour continuer les autres opérations de la translation de l'église paroissiale et de l'établissement du petit collège de Quimperle. il s'est rendu à mon vœu, m^r peron est venu me voir et il est respectivement très extraordinaire qu'un ecclésiastique de mon diocèse vienne me voir.

ah bien, Monseigneur, puisque les misérables dénonciateurs me forcent de vous parler de moi, je vais vous dire quelles étoient les dispositions de ces deux ecclésiastiques, aussi distingués par leur conduite que par leur talent, au moment où je suis arrivé dans mon diocèse. m^r le Cuvé de Quimperle décoré de toutes les tracasseries

et de toutes les indignes imputations dont il étoit l'objet vous le retirez dans sa famille et y vivez en simple particulier. je lui parvins à le décider à rester dans la cure, en lui parlant de votre justice et de tout le que nous devions attendre de la protection de S. M. l'empereur, pour le bien de la religion. il s'y est décidé et je dois vous dire, Monseigneur, que le bien qu'il y fait excite la plus vive reconnaissance de m^r le préfet.

m^r peron avait été nommé chanoine honoraire, il n'avait pas pris possession quoique nommé depuis longtemps. il est venu me voir à quimper, il a pris possession de sa place de chanoine honoraire. je lui ai proposé de se mettre à la tête de mon séminaire. je lui ai demandé le sacrifice le plus pénible pour son cœur, car il vit à St Paul de Leon au milieu des amis les plus respectables et qui lui ont rendu les services les plus essentiels, il a accepté d'être supérieur de mon séminaire.

Certes, Monseigneur, je crois que ce sont là des preuves que ces deux hommes estimables sont dévoués à l'ordre actuel, ils m'ont donné en particulier des preuves si touchantes de leur soumission et de leur attachement, que j'ai remplis un devoir sacré, en vous exprimant les droits qu'ils ont à votre estime et à votre protection. tout le respectable clergé de l'ancien diocèse de Leon partage les mêmes sentiments.

tous sans exception m'ont donné les preuves les plus touchantes
 de leur soumission et de leur dévouement.